

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf janvier (09 janvier 2018), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 janvier 2018

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée,
GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET
Patrick, TISSOT Thierry.

Absent excusé : Jean-Yves NOBLET.

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 11 - Votants : 11

DIVERS

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2017.

II – URBANISME :

1- Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- a) qu'une déclaration préalable de travaux
 - a. déposée par M. BONGAIN François-Xavier pour le remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée, rue du Champ Minet a bénéficié d'un accord tacite de non-opposition ;
 - b. déposée par M. et Mme BONIN Emmanuel pour la réfection de la toiture et création d'un débord de toit sur leur maison d'habitation Rue de la Gare a été accordée.

- b) Qu'une demande de permis de construire a été déposée pour la création d'un local de stockage de matériel agricole Rue de la Malatière.

III – AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE :

M. le Maire informe les élus que suite à la décision prise lors d'un précédent conseil municipal, il a pris contact avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) afin d'obtenir une proposition de devis pour l'étude de l'aménagement du Centre Village (parkings mairie et église).

Le devis de 1 476 € est accepté.

IV – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES EMPLOYES INTERCOMMUNAUX :

La précédente convention conclue pour 3 ans en décembre 2014, entre la Commune de Larnaud et la Communauté de Communes Bresse Revermont, arrivant à échéance, les élus décident de la reconduire dans les mêmes conditions avec la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

V – BOIS :

Le Conseil Municipal accepte le programme de travaux 2018 proposé par l'ONF, portant sur le dégagement et le cloisonnement des plantations dans les parcelles 9 et 31, pour un montant de 7 007,00 € HT.

VI – CIMETIERE :

Suite à la suggestion d'une habitante, un devis sera sollicité auprès des Pompes Funèbres Regard pour l'érection d'une stèle destinée à recueillir les noms des personnes ayant souhaité disséminer leurs cendres au Jardin du Souvenir.

VII – REPAS DES ANCIENS :

Il aura lieu le dimanche 11 mars 2018. Les personnes concernées, à partir de 60 ans, seront destinataires d'une invitation personnalisée. Les conditions sont inchangées : le repas est gratuit pour les personnes de plus de 70 ans et la participation des moins de 70 ans reste fixée à 18 €.

VIII – SICOPAL

Les élus émettent un avis favorable à la demande d'adhésion au Sicopal de la Commune de Ravillolles.

IX – RECENSEMENT :

Les élus sont informés du recensement de la population au 1^{er} janvier 2018 : 598 habitants dont 585 en population municipale et 13 en population comptée à part (étudiants, maisons de retraite...). Il est remarqué que les populations de Larnaud, Fontainebrux, Les Repôts sont en constante hausse alors que le Bassin lédonien accuse une baisse sensible.

X – COMPTE-RENDU DE REUNIONS :

- **IEN le 19/12/2017** : L'Inspecteur d'Académie a souhaité rencontrer les maires afin de leur exposer les nouvelles directives concernant les effectifs des écoles et les conséquences sur les regroupements de classes.
Le maire propose à ses conseillers de rencontrer individuellement l'Inspecteur afin d'obtenir plus de renseignements sur l'avenir des écoles de Larnaud et d'aborder le projet de construction de son pôle multiservice. Un rendez-vous sera pris courant janvier.
Concernant le même sujet, il est abordé également les possibilités de transfert de compétences avec la Communauté de Communes Bresse Haute Saïlle.
Toutes ces inconnues doivent être évoquées pour ne pas s'engager à la légère dans un projet conséquent.
- Le **SYDOM** (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères) étudie la possibilité de créer une redevance au poids et au bac plein, ce qui obligerait à revoir l'organisation des déchetteries et à inciter les usagers à utiliser au maximum les composteurs.
- **Fossé « Futin »** : le curage devait être effectué fin janvier, mais la police de l'eau repousse les travaux début mars en raison de contraintes environnementales.
- Suite à la demande de **sécurisation de la traversée du CD 470** par les enfants du hameau du Gravier pour rejoindre l'arrêt de bus, Rue de la Gare, il a été répondu par le service des routes départementales qu'il n'est pas possible de matérialiser des passages piétons hors agglomération.
- L'**enquête publique réalisée à la demande du SIEA de Bletterans**, portant sur le projet de zonage d'assainissement n'a suscité aucune remarque de la part des habitants de Larnaud.
- Les élus sont informés que les 2 entreprises déposant de **dépôts de gravats** devront effectuer une déclaration auprès des services compétents.
- Les **vœux du Maire** sont programmés pour le vendredi 12 janvier.

Le Maire, Philippe ANTOINE

